

Mardi 16 mai 2023

La Métropole du Grand Paris implante au Blanc-Mesnil son réseau de bornes de recharge Métropolis

Ce jour, Quentin GESELL, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Dugny et Thierry MEIGNEN, Sénateur de la Seine-Saint-Denis, Conseiller métropolitain du Blanc-Mesnil, en présence de Frédéric D'Aubigny, Directeur administratif et financier de Métropolis, ont inauguré au Blanc-Mesnil les premières bornes de recharge pour véhicules électriques installées dans la commune.

2 stations Métropolis totalisant 8 points de charges sont déployées au Blanc-Mesnil.

« Dans le cadre de sa politique en faveur de la mobilité durable, la Métropole du Grand Paris poursuit l'implantation de bornes Métropolis en inaugurant au Blanc-Mesnil les premières bornes de recharge pour véhicule électrique. À l'heure actuelle, 50 communes ont déjà rejoint le dispositif métropolitain, ce qui représente 204 stations soit 860 points de charge. Nous proposons aux communes une solution à la fois attractive et robuste pour accompagner leur transition écologique et énergétique », déclare **Patrick OLLIER**, Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Rueil-Malmaison.

« L'implantation de bornes de recharge pour véhicule électrique témoigne de notre volonté de faire du Blanc-Mesnil une ville durable, plus verte » déclare **Thierry MEIGNEN**, Sénateur de la Seine-Saint-Denis et Président de la majorité municipale.

Le Blanc-Mesnil : 2 stations et 8 points de charge

Le réseau déployé au Blanc-Mesnil se décompose comme suit :

- 1 station « Citadine » de 4 points de charge chacune,
- 1 station « Express » de 4 points de charge, qui sera mise en service cet été.

Pour un meilleur confort des usagers, les bornes ergonomiques des stations de recharge disposent d'indicateurs de charge qui indiquent l'état ou la disponibilité de la station, d'écrans tactiles interactifs de grande taille avec un bon éclairage.

Une tarification juste et précise

La tarification de la charge se fait au kWh en fonction de la consommation effective. Elle est calculée avec précision pour que le client ne paye que ce qu'il consomme réellement, selon la vitesse de charge choisie et la quantité d'énergie délivrée. Pour l'inciter à quitter son emplacement une fois sa charge complète réalisée, et laisser le point de charge disponible pour d'autres automobilistes, le temps d'occupation de l'emplacement de recharge après la fin de la charge est lui facturé au quart d'heure. Le client est informé en temps réel de sa consommation et du prix de sa charge.

À propos de Métropolis :

Métropolis bornes de recharges est un groupement d'entreprises composé de : e-Totem, fabricant de bornes, SPIE CityNetworks, acteur majeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, et Cube Infrastructure Fund II, *via* Via Novus et sa filiale française SIIT, investisseur spécialisé dans le secteur des infrastructures en Europe, répondant aux besoins d'infrastructure essentiels des collectivités locales.

Ces trois entreprises complémentaires ont la capacité à assembler dans une offre complète, un service de qualité et une offre technique de pointe. Elles bénéficient chacune dans leur domaine d'un savoir-faire reconnu et d'une large expérience. Métropolis bornes de recharges déploie l'un des plus grands réseaux de bornes de charge de la Métropole du Grand Paris.

<https://www.metropolis-recharge.fr> **Contact média** : Claude Foucault - cf@jetcom.fr - + 33 (0)6 80 12 56 44



La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Elle prend vie naturellement dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 131 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe.

En savoir plus > www.metropolegrandparis.fr